



## ENTRÉE EN VIGUEUR

### RÈGLEMENT NUMÉRO 800-18

À TOUS LES CITOYEN(NE)S ET CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LAMBERT-DE-LAUZON :

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit :

**QUE** le conseil municipal a adopté, le 5 novembre 2018, le règlement numéro 800-18 intitulé : Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 243-91 afin d'autoriser certains usages dans la zone I-340;

**QUE** le règlement numéro 800-18 est entré en vigueur le 20 novembre 2018;

**QUE** les intéressés peuvent obtenir communication de ce règlement en se présentant à l'hôtel de ville pendant les jours et heures normales de bureau.

Donné à Saint-Lambert-de-Lauzon,  
Ce 26<sup>e</sup> jour novembre 2018.